



Karin Keller-Sutter et Guy Parmelin sont les deux membres du Conseil fédéral au front dans le dossier des taxes douanières américaines. Peter Schneider/Keystone

# La surtaxe à 39% pourrait torpiller l'impôt minimal OCDE

**Riposte aux droits de douane** Tous les partis bourgeois réclament sa suspension pour renforcer l'attractivité de la place économique, sonnée par la politique commerciale de Trump.

## Florent Quiquerez

Depuis que Donald Trump a décidé de punir la Suisse avec des droits de douane à 39%, les idées foisonnent pour permettre à l'économie – en particulier l'industrie d'exportation – de traverser cette crise. Parmi les pistes évoquées pour renforcer l'attractivité de la Suisse, il y en a une qui revient avec insistance: suspendre l'impôt minimal OCDE.

Sera-t-il la première victime des surtaxes américaines? Il existe en tout cas – sur le papier – une majorité politique pour y parvenir. Cette revendication figure en effet noir sur blanc parmi les exigences de l'UDC, du PLR et du Centre, publiées dans la foulée des annonces du président Trump.

«La Suisse a introduit cet impôt il y a un an, dans l'espoir que de nombreux autres pays lui emboîteraient le pas, écrit le PLR. Cela ne s'est pas confirmé. Compte tenu du fait que l'actuel gouvernement américain fait fi des accords internationaux, il ne faut pas s'attendre à ce que d'autres États introduisent cet impôt. Afin de protéger nos entreprises, la Suisse doit suspendre l'impôt minimum de l'OCDE jusqu'à nouvel ordre.»

## Un impôt plébiscité en 2023

L'imposition minimale OCDE? C'est un principe sur lequel 140 pays se sont mis d'accord et qui vise à taxer le bénéfice des grandes entreprises (celles qui génèrent un chiffre d'affaires de plus de 750 millions) à hauteur de 15%, où qu'elles opèrent dans le monde. Le but est de lutter contre l'évasion fiscale et la concurrence fiscale agressive entre pays.

Le 18 juin 2023, les Suisses ont plébiscité la mise en œuvre de ce principe: tous les cantons l'ont accepté, de même que 80% des votants. Le Conseil fédéral l'a ensuite intro-

duit au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Mais, depuis, la belle histoire a tourné en eau de boudin. Outre la décision des États-Unis de tourner le dos à l'OCDE pour développer leur propre imposition minimale, des pays comme la Chine et l'Inde ne semblent plus pressés d'appliquer ce qui faisait alors consensus. Et même au sein de l'UE, certains États réclament de longs délais de transition.

Avec ses 39%, Donald Trump a-t-il donné le coup de grâce à cet impôt? «C'est l'avenir qui le dira», réagit le sénateur Charles Juillard (Le Centre/JU), qui rappelle que les importantes recettes fiscales en jeu pourraient en refroidir certains.

**«La Suisse doit arrêter de vouloir jouer les bons élèves.»**

**Michael Buffat**

Conseiller national (UDC/VD)

Lui-même est convaincu, et il n'a pas attendu les taxes punitives américaines pour mener le combat sur ce dossier. «La Suisse a mis en œuvre cet impôt sous la pression de l'administration Biden. Et depuis qu'elle l'a fait, les USA se sont retirés de l'accord. Je ne vois pas pourquoi nous devrions volontairement pénaliser notre place économique. Suspendre cet accord est d'autant plus important pour montrer à Trump que nous sommes prêts à nous défendre.»

Un avis que partage Michael Buffat (UDC/VD). «Aujourd'hui, l'objectif,

c'est d'alléger au maximum le fardeau de nos entreprises qui font face à cette hausse des droits de douane. La Suisse doit arrêter de vouloir jouer les bons élèves. Cette imposition OCDE ne se justifiait déjà plus du moment que le compromis avait volé en éclats. Vouloir la maintenir alors que l'économie va souffrir des surtaxes américaines, ça revient à agraver la situation.»

## Quid de la sécurité juridique?

Preuve que la grogne monte à Berne, le sujet sera abordé en Commission de l'économie et des redevances du National qui se réunit ce lundi 18 août. Du côté du Conseil des États, un postulat de la Commission de politique extérieure (CPE) a été déposé mardi dernier.

Cette dernière veut savoir comment le Conseil fédéral envisage la «reprise de la réglementation internationale, face à la politique économique extérieure disruptive d'importants partenaires commerciaux». Elle s'intéresse notamment à la mise en œuvre de l'impôt OCDE. «Les conditions essentielles sur lesquelles le Conseil fédéral s'était fondé lors de la votation populaire ne sont plus remplies», écrit la CPE.

Les carottes sont-elles cuites pour

ce compromis fiscal? Sophie Michaud Gigon (Les Verts/VD), présidente de la délégation parlementaire à l'OCDE, se montre prudente: «Ce n'est pas la première fois qu'il y a des attaques contre cette imposition minimale, réagit-elle. L'affaiblissement du multilatéralisme auquel on assiste n'aide pas à avoir un débat serein sur la question. La situation n'est donc pas facile pour la Suisse. Elle se trouve prise en étau avec, d'un côté,

l'UE qui pousse pour cette imposition minimale, et, de l'autre, certains grands pays comme les USA qui avancent avec leur propre régulation.»

Pour elle, il serait toutefois difficile pour la Suisse de revenir en arrière ou de suspendre cette application. «Le peuple a confirmé cette décision par une votation populaire en 2023. Maintenir cette imposition minimale est aussi important pour les entreprises qui ont besoin d'avoir une sécurité juridique pour planifier leur développement.» Et de rappeler que la Suisse ne fait pas cavalier seul: «Soixante pays membres de l'OCDE appliquent déjà cette réglementation ou sont sur le point de la faire.»

## KKS alerte sur les conséquences

Contacté, le Département fédéral des finances (DFF) précise que la Suisse n'envisage pas de suspendre l'imposition minimale OCDE. Une telle décision permettrait aux pays qui l'appliquent de taxer les entreprises suisses qui y ont des activités, souligne-t-il. «Cela signifierait que les impôts seraient tout de même payés par les entreprises, mais qu'ils seraient transférés à l'étranger», précisait lundi dernier Karin Keller-Sutter, cheffe du DFF, sur TeleZüri. Or, l'introduction de l'imposition minimale en Suisse visait notamment à éviter ce scénario.

Selon la Saint-Galloise, «la question de savoir si le système fiscal de l'imposition minimale des États-Unis doit être équivalent à celui de l'OCDE fait actuellement l'objet de discussions. Mais on n'en est pas encore là.»

La Suisse suit les développements du dossier et s'adaptera à d'éventuels changements, indique encore le DFF, qui conclut que «le but reste de protéger le substrat fiscal suisse et la sécurité juridique pour les entreprises, tout en tenant compte de l'attractivité de la place économique helvétique».